

bulletin européen

NUMÉRO CONSACRÉ À L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

Examen de conscience

par CARLO SFORZA

Ministre des Affaires Etrangères d'Italie

La presse du monde entier a amplement discuté les récents travaux du Conseil d'Europe. On en a dit du bien et on en a dit du mal. Mais, dans l'ensemble, l'oeuvre accomplie a recueilli plus de critiques que d'applaudissements et suscité plus de désillusions que de satisfaction. Ce n'est pas un mal : c'est au contraire la meilleure preuve que l'idée de l'unité européenne a mûri désormais dans la conscience des peuples ; en effet comment expliquer autrement les perplexités, l'anxiété et même le dédain provoqués par les lenteurs avec lesquelles le Conseil d'Europe affronte les graves responsabilités qui lui incombent ?

L'idée de l'Unité Européenne, considérée hier encore par beaucoup comme une utopie, est donc en train de s'affirmer comme la réalité d'un avenir qui n'est plus éloigné. Du reste, d'autant plus nombreux sont les périls qui se profilent à l'horizon, d'autant plus devrait prévaloir le sentiment de solidarité entre les nations qui, comme la nôtre, désirent sauver la paix et les principes de libertés démocratiques, de respect de la personne humaine, et, en un mot, notre commune civilisation occidentale. Les peuples l'ont parfois mieux compris que certains gouvernements, aussi parce qu'ils sentent le danger qu'en cas de crise, le problème européen se pose à nouveau en termes de force. Les déclarations passionnées de parlementaires influents de tous les pays et de tous les partis en sont la preuve.

En ce qui nous concerne, nous avons toujours affirmé que nous sommes prêts à n'importe quelle limitation de souveraineté, à condition que les autres soient prêts à en faire autant. Une véritable unité européenne ne sera possible que lorsque chaque nation aura sacrifié une partie de ses prérogatives nationales. L'évolution est lente, il est vrai. Mais en face d'un fait révolutionnaire tel que notre volonté à tous d'accepter une limitation de nos droits de souveraineté, que peut compter une année de plus ou de moins ! Nous nous trouvons entre deux organismes gigantesques : les Etats-Unis d'une part et l'Union Soviétique de l'autre ; nous sentons que si nous supprimions les douzaines de frontières douanières qui nous séparent, nous deviendrions bientôt aussi forts les uns que les autres, avec un niveau de vie plus élevé pour les Européens et la paix pour tous.

Une telle perspective justifie amplement les anxiétés et les impatiences. A Strasbourg, l'Assemblée a fait preuve d'une vitalité croissante ; le Comité des Ministres lui-même — contre lequel se sont dirigées des critiques si vives et, disons-le d'ailleurs, justifiées — à ce au moins un mérite : celui d'avoir fait un examen de conscience et d'avoir confessé avec une extrême loyauté, toutes ses erreurs et tous ses manquements. Si de telles erreurs et de tels manquements sont réparés à l'avenir — comme je l'espère sincèrement — la réalisation de l'Europe unie pourra bien être plus rapide que ne le pensent même les plus optimistes.

Sous la présidence d'honneur de
MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN

groupe les organisations suivantes:

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents :	H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>Unité Europe Mouvement</i>	Président :	W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	„	ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue de Coopération Economique Européenne</i>	„	P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	„	DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	„	RAOUL DAUTRY

Comité Exécutif

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER,
Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.

Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMITT-INGEBRETSSEN.

Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

<i>Section Economique et Sociale</i>	présidée par	Sir HAROLD BUTLER
<i>Section Culturelle</i>	„ „	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	„ „	PIERRE-HENRI TETTGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	„ „	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	„ „	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	„ „	S. P. CHAMBERS

Bureau d'Etudes

pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEHRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères au Sénat
„ „	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
„ „	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
„ „	M. P. AUER (Hongrie)
„ „	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
„ „	M. G. GAFENCU (Roumanie)

IMPRESSIONS DE STRASBOURG

LE SEXE DES ANGES

ou la dernière session de l'Assemblée européenne

Nous ne voulons pas nous montrer pessimistes au sujet des travaux de Strasbourg et de la situation internationale. Mais il nous semble que nous n'avons pas de temps à perdre en subtilités, réserves, distinctions etc. Comme l'affirme très bien M. André Philip, il est nécessaire de tout mettre en commun: charbon, acier, électricité, pétrole, agriculture, toutes nos ressources enfin. Ensuite, il faudra les administrer au mieux des intérêts de tous et nous armer au plus vite, si nous voulons sauver l'Europe et prévenir une invasion dont il est inutile d'énumérer les funestes suites. Le temps presse et si nous n'agissons pas en conséquence, il n'est pas exclu que la récente session de Strasbourg ne soit plus, dans l'histoire, que la dernière session du Conseil d'Europe . . .

Désormais, et devant les nouvelles nécessités qui s'imposent, il ne s'agit plus de réduire la production du charbon et de l'acier! Les objections soulevées par différents orateurs, cachent malheureusement des motifs d'ordre psychologique: comment renoncer aux souverainetés nationales dont le principe sacré a fait couler tant de sang? Comme si un grand homme politique, compétent, convaincu et désintéressé ne pouvait être capable de défendre les intérêts des divers peuples européens, bien mieux que tant de ministres plus ou moins compétents . . . qu'on me pardonne de le dire de mystérieuses raisons nous incitent trop souvent à nier les plus évidentes réalités.

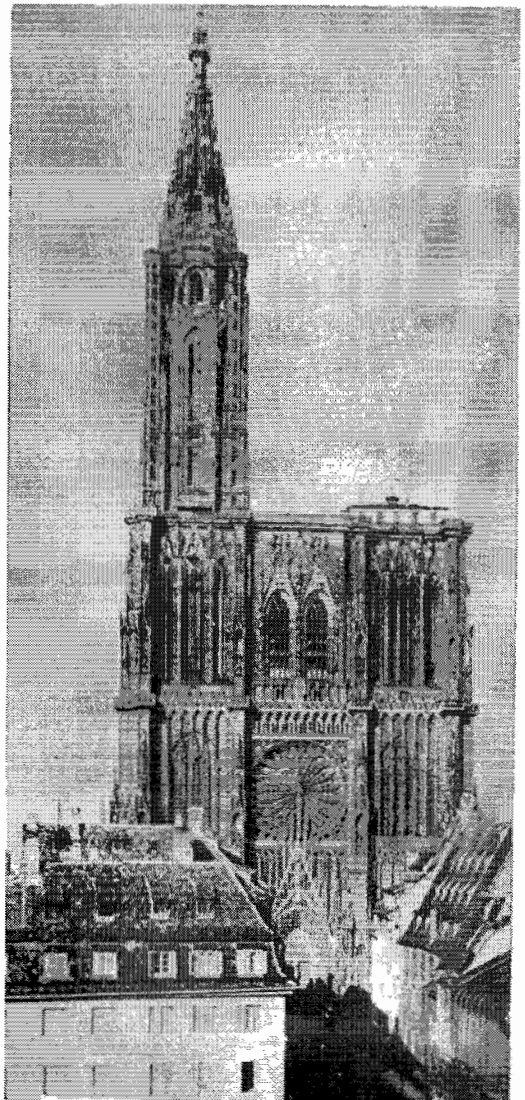
Des nécessités impérieuses s'imposent à l'heure actuelle, a souligné le délégué italien M. Bastianetto: une armée unique avec un ministre de la défense (qui pourrait être plus indiqué que le grand Churchill?) économie commune, affaires étrangères en commun, avec un seul ministre responsable dans chaque domaine. La guerre veut des chefs et n'a que faire des Conseils des Ministre. Et la guerre est déjà commencée . . . Il ne s'agit plus que de savoir quand et comment la plaie s'élargira.

Ne nous payons pas de mots, la réalité est brutale, on l'affronte avec des actes et non avec des discours. Pourquoi tant d'hésitations et de réserves? Nous le savons tous, un renoncement — total ou partiel — s'impose: celui des souverainetés nationales qui ne peuvent que nous diviser à jamais, Marchons unis, transformons l'Assemblée de Strasbourg en Parlement européen, muni de pouvoirs dont les décisions seront obligatoires pour tous. Et vite, car nous n'avons plus le temps de nous perdre en discussions académiques. Bonne volonté,

intentions honnêtes et désintéressement: les solutions nous seront apportées par le forum commun.

N'oublions pas l'avertissement que nous donne l'histoire de la splendide civilisation byzantine: pendant que les Turcs entraient à Constantinople, ses élites discutaient . . . du sexe des anges!

CONSTANTIN DRAGAN



STRASBOURG: LA CATHEDRALE

ELMA DANGERFIELD

STRASBOURG AU CARREFOUR

La seconde session du Conseil d'Europe, qui vient de se clore, a été infiniment plus dramatique et plus mouvementée que la première rencontre historique de Strasbourg, l'an dernier.

Non seulement les délégués se réunirent dans leur nouvelle Maison d'Europe — laquelle, en dépit des grèves, fut miraculeusement édiflée en 5 mois — mais en outre, cette année, les représentants de trois autres Pays — Islande, Allemagne et Sarre — étaient présents. La participation des deux derniers était, naturellement, d'extrême importance, en particulier à cette époque de crises militaires dans le monde.

Mais le plus grand drame de la session fut celui qui se joua entre les Fédéralistes et les Fonctionnalistes de tous les partis et de toutes les nationalités. La plupart des délégués britanniques et scandinaves étaient notoirement dans le camp des Fonctionnalistes, tandis que le reste de l'Assemblée se trouvait dans le camp des Fédéralistes, à part quelques exceptions. Dans la délégation française, par exemple, il y avait quelques politiciens tels que MM. Mollet et Bastide, qui n'étaient pas favorables à l'idée d'une France entrant dans une Fédération continentale avec seulement l'Allemagne et l'Italie, les anciens Pays de l'Axe, d'autant plus qu'il n'était pas le moins du monde certain que le Bénélux les aurait suivis.

En effet, pour augmenter les difficultés, il fut évident, dès le début, que de graves dissensions séparaient la Hollande et la Belgique, et l'on entendit quelques observateurs belges et hollandais déclarer que le Bénélux n'avait jamais réellement existé. La rupture n'avait pas été seulement provoquée par les critiques de la droite hollandaise lors de la réélection de M. Spaak à la présidence de l'Assemblée, après le rôle qu'il avait joué dans l'« Affaire Royale » belge; elle provenait aussi du fait que la Belgique trouve infiniment plus de difficultés que la Hollande à participer au Plan Schuman, en raison de ses 50.000 mineurs qui peuvent éventuellement avoir à être déplacés des mines belges (qui sont presque épuisées) avec une réduction consécutive des salaires et du niveau de vie.

De tels obstacles à l'accomplissement du Plan Schuman étaient quelques uns des principaux facteurs de l'attitude de la délégation britannique sans distinction de partis. Car il était bien évident que M. Macmillan et M. Eccles réalisaient aussi bien

que M. Dalton, M. Callaghan et M. Edelman qu'aucun industriel du charbon ou de l'acier n'est prêt à accepter la fermeture de ses mines ou de ses fonderies et le transfert forcé du travail avec ses inévitables diminutions de salaires et de rendement, pour se mettre au pair avec les ouvriers continentaux.

M. Blyton, le fit clairement entendre quand il expliqua à une Assemblée compréhensive pourquoi le Gouvernement britannique n'avait pu entrer dans le Plan Schuman. Mais en dépit de son éloquence et de l'ironie dont il fit preuve envers ses collègues conservateurs — suggérant qu'ils parlaient simplement pour eux-mêmes et non pas pour M. Churchill ou leur parti — l'amendement Macmillan, qui proposait en fait de rouvrir sans attendre les débats à Paris afin de permettre aux principaux pays producteurs d'acier et de charbon en Europe, de prendre part aux discussions, au lieu de laisser le Plan dans les mains des seules six nations actuellement participantes fut, chose surprenante, adopté par une majorité des deux tiers. Résultat dû en grande partie à l'appui de la délégation française, conduite par MM. Reynaud et Philip. Mais le mot scabreux « forthwith », sans attendre, avait été supprimé.

Qu'y a-t-il dans un mot ? Dans ce cas, l'essentiel.

En effet — comme l'expliquèrent plus tard quelques membres de la délégation Française, l'amendement tout entier était maintenant sans pouvoir d'action sur les délibérations du Plan Schuman à Paris, et ç'avait été surtout un geste de politesse de la part des Français que de l'appuyer.

Du reste, il n'est pas sans intérêt de savoir comment M. Reynaud avait été amené à lui donner son appui. Il semble qu'en tant que Président de la Commission Economique, il avait pris soin que M. David Eccles, qui devait proposer le Plan Macmillan à la Commission, ne fût pas informé qu'une réunion de la commission devait avoir lieu à une certaine date. De sorte que M. Eccles avait accepté une invitation pour un week-end, et n'était pas à Strasbourg quand la proposition Macmillan vint à l'ordre du jour. Comme il n'y avait personne dans la commission pour l'exposer, elle fut abandonnée par défaut. Quand il l'apprit, à son retour à Strasbourg, M. Eccles qui fut naturellement à ce moment très entouré, donna à la presse une version de l'incident qui était en contradiction absolue avec

celle que *M. Reynaud* avait déjà donnée. Bien entendu, l'affaire fit sensation dans les couloirs, et *M. Reynaud* s'en trouva sérieusement discrédité. *M. Eccles*, naturellement assura que *M. Macmillan* et lui porteraient toute l'affaire devant la session publique qui devait avoir lieu un peu plus tard dans la semaine, ce qui mit *M. Reynaud* dans un grand embarras. Toutefois, avec une agilité politique typiquement française, et par une volte-face qui lui rendit la faveur générale — et même celle de la délégation britannique — il appuya la proposition *Macmillan* quand elle vint devant l'Assemblée, et il fut soutenu par *M. Philip*, *M. Bidault* et par la majorité de la Délégation française. C'est ainsi qu'on fait l'histoire.

Les Italiens et les Allemands étaient contre le Plan *Macmillan* depuis le début parce qu'ils estimaient qu'il coulerait le Plan *Schuman* tout entier. C'était aussi l'opinion de tous les vrais Fédéralistes, que le « pool » de toutes les industries, de l'agriculture, des matières premières, des communications etc. est impossible sans prolongements politiques, et l'acceptation d'une perte partielle de souveraineté sur la base fédérale. Aussi regardaient-ils la proposition *Macmillan* comme un « sabotage bien intentionné », et en cela ils étaient d'accord avec *M. Blyton* le porte-parole du parti labouriste britannique qui avait d'ailleurs lancé cette définition dans sa caustique et ironique attaque contre la proposition *Macmillan*.

En d'autres termes, l'attitude du parti labouriste contre le plan *Schuman* est regardée dans l'ensemble par la plupart des Fédéralistes continentaux avec beaucoup plus de sympathie que la résolution proposée par *MM. Macmillan, Eccles et Duncan Sandys*. Celle-ci en effet enlèverait toutes ses vertèbres au Plan *Schuman*, disent les Fédéralistes, puisque, essentiellement elle mettrait toute autorité supranationale au niveau d'un marchandage gouvernemental et rouvrirait ainsi le cercle vicieux des conventions collatérales ou bilatérales, qui se sont montrées inadéquates depuis la fin de la dernière guerre mondiale.

Même la proposition plus modeste, que le Comité des six nations qui discute le Plan à Paris, soit recruté parmi les membres de l'Assemblée Consultative (de façon que l'Assemblée puisse avoir des rapports périodiques sur les discussions) n'a pas satisfait les Fédéralistes en particulier les socialistes français, les Allemands et les Italiens. Ils ont décidé — pour user d'une métaphore de champ de course — que leur poulain Fédéral doit être dressé par le Conseil d'Europe en dehors du Plan *Schuman*; et leur amertume contre les Britanniques et

les Scandinaves est assez compréhensible quand on réalise que sans ces « extra-Européens » cette session aurait bien pu donner le jour à leur favori.

Quoi qu'il en soit, ils doivent maintenant se contenir jusqu'à la prochaine réunion de l'Assemblée — en novembre probablement — qu'ils disent être la dernière chance offerte à l'Europe pour se fédérer ou mourir. Car c'était là l'ombre qui planait sur tous les débats, obscurcissait les grands murs clairs du hall des réunions, et propageait à travers la parfaite acoustique de la Maison d'Europe, ses échos menaçants.

Comme l'orage qui de temps en temps passait dans le ciel de Strasbourg et plongeait l'Assemblée dans l'obscurité, ainsi les grondements de la guerre de Corée, la rumeur des hommes en marche à l'Est, résonnaient dans les couloirs, les salles des comités et de la presse et jusque dans les bars acueillants où, comme toujours, une grande partie du meilleur travail était accomplie. Un sentiment d'extrême urgence imprégnait toute chose et les Fonctionnalistes les plus convaincus se demandaient les uns aux autres s'il était encore temps.

Il ne faut donc point s'étonner si la proposition de *M. Churchill* pour une armée européenne, obtint une réponse aussi spontanée — de presque tous, les Irlandais exceptés qui, bien entendu, profitèrent de l'occasion pour prétendre que l'Irlande du nord devrait être le premier pays à être « libéré de ses oppresseurs » par une telle armée. Il est fâcheux que le fameux sens de l'humorisme des Irlandais se manifeste fréquemment mal à propos en de telles occasions.

Le parti labouriste britannique, inspiré par *M. Maurice Edelman*, pour ne pas être en reste en fait d'initiative avec la proposition d'armée européenne de *M. Churchill* ou le Plan *Macmillan* des Conservateurs, lança tout à coup l'idée d'une « Déclaration de Strasbourg » qui serait un appel pour une « paix sans compromis », en réponse au récent Appel pour la Paix de Stockholm des Communistes. La déclaration eut tout d'abord l'appui de deux leaders socialistes belges, *MM. Rollin et Larock*, ainsi que celle de *M. Spaak* et de *Lord Layton*, le leader libéral britannique. Chose assez étrange, toutefois, *M. Rollin* après avoir été l'un des parrains de la déclaration, parut se refroidir et répudia le projet pour la raison qu'il ne menait pas assez loin et n'était pas suffisamment anti-communiste. *M. Edelman*, le principal défenseur de la déclaration, s'empressa d'expliquer clairement à la Presse qu'il ne s'agissait pas seulement d'une déclaration socialiste, mais que les membres de tous les partis seraient invités à la signer. Ce-

pendant, lorsqu'on lui demanda s'il était vrai que les parrains espéraient que la déclaration serait signée par « tous les citoyens du monde libre », *M. Edelman* éluda la réponse, et il devint évident que ses collègues socialistes et lui-même désiraient surtout obtenir l'appui des files de leur parti dans tous les pays. C'était là un exemple de plus des politiques de partis qui étaient incessamment menées — en particulier chez les Anglais — à la fois dans le Hall de l'Assemblée et surtout dans les coulisses des salles des comités où des « complots » dignes de l'attention de *Mr. Strachey* couvaient journellement.

Au début, les Allemands étaient aussi plutôt hostiles au projet d'une armée européenne — et les social-démocrates en particulier s'opposaient à toute armée nationale allemande renaissante. Mais il n'était pas difficile de discerner la raison véritable de cette opposition et un député social-démocrate admit ouvertement que cette opposition permettrait aux Allemands d'avoir en main un bel atout de marchandage au cours de leurs tentatives pour reconquérir la souveraineté allemande.

Ce n'était pas seulement l'absence de leur représentation parmi les Ministres des Affaires Étrangères, qui semblait affecter les Allemands de tous les partis. C'était aussi l'absence de souveraineté de leur propre République Fédérale qui semblait peser continuellement sur eux et leur donner un pénible complexe d'infériorité. Toutefois, à la fin de la session, ils semblaient s'être — au moins en surface — libérés quelque peu de ce sentiment, car en fait, *M. Churchill*, le Préfet de Strasbourg, les Membres des autres délégations, les avaient généralement accueillis, et tous, la presse comprise, littéralement courtisés.

La Convention des Droits Humains, rédigée après deux années et demi de travail intense par *Sir David Maxwell Fyfe* et d'autres experts des questions juridiques et sociales, contribua pour beaucoup aussi à soulager les Allemands du poids d'un problème pressant : celui de leurs réfugiés et Dp's. Le bureau proposé sous les auspices du Conseil d'Europe, pourra alléger considérablement la dure condition de ces malheureux dont nul organisme international ne prend soin. En outre, l'ensemble de la convention sur les droits des individus en ce qui concerne la propriété, les enfants, la liberté d'association et la liberté des élections fut un signal d'espoir pour les observateurs d'Europe Orientale qui furent présents pendant une grande partie de la session.

Ces représentants des pays derrière le rideau de fer étaient venus sous l'égide de *M. Macmillan* Président de la Section d'Europe orientale et centrale

du Mouvement Européen. Ces politiciens exilés, dont beaucoup ont été des hommes d'Etat éminents dans leur pays, furent reçus en audience privée par *M. Spaak* qui honora aussi de sa présence une de leurs conférences de presse, au cours de laquelle un Polonais (*Comte Racynski* ex ambassadeur à Londres) un Lithuanien (*M. Valters* ancien Ministre à Bruxelles) un Yougoslave (*M. Topalovich* ancien ministre socialiste) et un Hongrois (*M. Paul Auer* ancien Ministre à Paris) firent un exposé émonvant des conditions actuelles de leurs pays asservis. Le résultat pratique de leur démarche fut d'importance, car *M. Spaak* annonça qu'ils seraient invités à se joindre à certains sous-comités en qualité d'experts pour des problèmes spéciaux se rapportant aux réfugiés et à l'Europe orientale.

Ces informations apparemment d'importance secondaire, étaient significatives en ce qui concerne le caractère général de cette session : mobilisation de toutes les forces européennes de bonne volonté, création d'un véritable Parlement européen dans un futur immédiat, dont les membres seraient responsables pour toute question concernant l'Europe, économiquement, militairement, socialement et du point de vue de la culture.

Ce qui nous amène à la dernière — mais non la moins importante — des Commissions, la Commission culturelle, présidée par le sénateur italien *M. Casati*, avec, pour rapporteur, le socialiste belge *M. Larock*, qui était bien placé puisqu'il semble que le gouvernement belge ait été le premier à offrir de créer un Collège d'Europe, à Bruges, où l'automne prochain 40 étudiants diplômés de tous les pays d'Europe — y compris trois exilés de l'Europe centro-orientale dont les bourses seront offertes par le Vatican — seront inscrits pour une année d'études concernant l'histoire européenne : géographie, économie, philosophie sociale, droit international et technique institutionnelle — en d'autres termes il s'agira d'apprendre à gouverner l'Europe.

L'Assemblée ratifia le projet à l'unanimité et donna son approbation au travail déjà accompli par le Centre Culturel de Genève, fondé par *M. Salvador de Madariaga* et dirigé actuellement par *MM. Denis de Rougemont* et *Raymond Silva*.

En résumé, une constatation s'impose qui répond à la fois d'une part à l'optimisme d'enthousiastes tels que *M. R. W. G. Mackay*, ou de nouveaux venus comme *M. Julian Amery*; et, d'autre part au pessimisme d'« anciens » tels que *M. André Philip* et *M. Hendrick Brugmans*, l'un des premiers fondateurs du Mouvement Européen. C'est qu'aucune des propositions qui furent faites pour la défense de l'Europe — qui était en fait le cœur des débats

— n'était très substantielle. En réalité la défense de l'Europe est actuellement garantie de façon aussi adéquate que possible par le Traité Nord Atlantique et le Traité de Bruxelles. Ces alliances où la plupart des grands pays d'Europe sont représentés, forment actuellement avec l'Amérique et le Canada, la plus forte organisation collective possible. Le manque de liaison entre elles et la Commission Economique du Conseil d'Europe, a été souligné par M. Bidault, Président de la Commission, ainsi que le manque de cohésion qui en résulte. Malheureusement, il semble que le Conseil d'Europe soit encore regardé comme un « salon où l'on cause »

par les Américains qui, après tout, auront à faire les frais de n'importe quelle armée européenne. Et le bruit courait partout à Strasbourg que des observateurs américains éminents avaient été entendus dire presque ouvertement que si le Conseil d'Europe ne pouvait pas montrer quelques résultats tangibles à sa prochaine réunion, en novembre (c'est-à-dire une sorte de fédération, aussi embryonnaire fût-elle, entre au moins deux ou trois des grands Pays), il ferait mieux alors d'abandonner la partie et de placer l'écrêteau « A l'oner » sur la façade éblouissante de la nouvelle Maison d'Europe.

Elma DANGERFIELD

A PROPOS DU "POOL,"

A Paris, les délégués des six Nations qui ont adhéré au « Pool » de l'acier et du charbon (Italie, France, Allemagne occidentale, Belgique, Hollande et Luxembourg) ont décidé la création de quatre organes destinés à assurer le fonctionnement du « pool » :

- 1) *Une haute autorité internationale dirigeante*
- 2) *Un Parlement commun*
- 3) *Une Cour d'Appel*
- 4) *Un Comité des Ministres*

En dehors de ces quatre points fondamentaux, il en est d'autres particulièrement délicats et complexes qui nécessitent un examen approfondi. Quoi qu'il en soit on prévoit qu'un projet relatif à la structure du « pool » et à son fonctionnement sera prochainement soumis aux gouvernements intéressés. Après quoi un Comité d'experts le reprendra en examen pour y apporter les modifications éventuellement suggérées.

Par contre, l'entente a été déjà complètement réalisée sur le principe de la transformation des industries sur lesquelles se répercutent les conséquences négatives d'un marché unique. On a décidé, à ce propos, que la Haute Autorité pourra apporter son concours, soit sous forme de garanties qui



permettraient aux industries d'obtenir les crédits nécessaires à leur revalorisation, soit sous une forme plus directe et par des fonds mis à leur disposition par l'Autorité elle-même.

La détermination de la politique commerciale soulève une infinité de problèmes. La suppression des barrières douanières entre les six pays du « pool » pourrait être interprétée comme une mesure discriminatoire vis à vis des autres nations. La France demande la suppression des prix doubles à l'exportation aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du marché unique et elle a demandé que les pays importateurs soient assurés de pouvoir s'approvisionner également à l'avenir auprès des pays du « pool », aux conditions habituelles.

La question la plus épineuse reste bien entendu celle de la sphère d'action et du degré d'autonomie qui devront être conférés à la Haute Autorité. Le principe de la fusion des différentes souverainetés par la création d'une puissance supranationale a déjà été reconnu, mais les Belges et surtout les Hol-

landais insistent pour que les Gouvernements soient associés à l'activité de la Haute Autorité, et pour que celle-ci ne soit pas laissée arbitre absolu de ses propres décisions.

On espère du côté français que le Traité constitutif du « pool » sera soumis à l'approbation des Parlements en novembre-décembre et que les ratifications pourront avoir lieu dans les premiers jours de l'année prochaine.

Toutefois les négociations n'avancent pas aussi vite qu'on l'avait espéré. L'Allemagne a fait des réserves en ce qui concerne la parité des droits politiques avec les autres pays participants, l'Italie de son côté semble hostile à l'inclusion des territoires français de l'Afrique septentrionale. Par contre en ce qui concerne le problème de la main d'oeuvre, l'accord s'est fait entre les délégués — à l'exception des Hollandais — sur la base de la thèse italienne qui soutient qu'il s'agit là d'une question essentielle et demande la libre circulation de la main d'oeuvre apte à la production du charbon et de l'acier.

En résumé, jusqu'ici rien de concret n'a été réalisé, une certaine fatigue se manifeste parmi les délégués, et se répercute sur les courants hostiles de l'opinion, spécialement en France,

STRASBOURG :

STRASBOURG, 7-28 Août 1950

« Soyons dignes des travailleurs qui ont peiné pour bâtir la nouvelle maison de l'Europe, dans la certitude que leur effort serait une réelle contribution à la paix durable et à la prospérité en Europe », a dit M. André Philip à l'Assemblée de Strasbourg.

On sait maintenant ce qu'a été cette récente session du Conseil d'Europe: quels efforts ont été accomplis, quelles difficultés ont surgi, quelles ont été les désillusions de ceux qui avaient, peut-être un peu puérilement, espéré qu'il suffisait que des Européens se réunissent durant quatre semaines pour que tous les problèmes angoissants qui se posent pour l'occident, fussent résolus. Si les résultats concrets, tangibles, définitifs, ont été peu nombreux, si certaines divergences de vues se sont approfondies sur des points essentiels, entravant la marche en avant de l'unité européenne, du moins bien des choses auront-elles été clairement exposées et audacieusement dites. Cette mise au point n'aura pas été inutile: elle était le préambule indispensable, l'entrée en matière clarificatrice d'où sortiront le développement futur et la réalisation des conceptions qui se sont affrontées, combattues certes, mais pour mieux se définir, se justifier avant de s'harmoniser.

Cette Assemblée de Strasbourg, à laquelle on reproche ses lenteurs et -disons-le- dont on attendait des miracles, nous semble bien au contraire s'être montrée digne des honnêtes travailleurs dont parlait M. André Philip. Elle n'a point voulu bâtir sur le sable et céder à l'entraînement de décisions bruyantes et futiles. Le plus grand des courages, et le plus méritoire n'est-il pas celui qui s'arme de prudence, et, dédaignant les démonstrations hâtives et périlleuses, se prépare à agir « la tête froide » selon la belle expression de M. Guy Mollet, et après avoir pesé soigneusement le pour le contre ?

Tous les problèmes ont donc été affrontés au cours de la session d'août et, plus que tous, celui de la défense qui, cependant, d'après les Statuts de l'Assemblée, sortait de ses attributions. Mais on le voit, lorsqu'il le faut, le Conseil de l'Europe ne s'embarrasse pas d'inutiles scrupules. C'est là la preuve, s'il en faut une, qu'il n'est pas ce « salon où l'on cause » dont on a tant parlé, et qu'à

l'occasion il saura rester dans la tradition hardie des grandes assemblées révolutionnaires qui ne demandaient pas la permission d'agir au moment opportun.

En attendant, de cette tribune vers laquelle étaient tournés tous les regards, enthousiastes ou sceptiques, sont partis les messages que les plus grands Européens ont adressés à leurs gouvernements et à leurs peuples: messages qui n'étaient pas seulement des conseils éloquentes, mais des paroles constructives et dont, en ces semaines que nous vivons, entre la session d'août et la prochaine session de novembre, nous pouvons mesurer l'efficacité. Leur écho n'est pas près de s'éteindre et nous nous acheminons insensiblement vers la réalisation des grands desseins qu'elles nous ont proposés. Nous croyons donc utile de citer quelques extraits des discours qui ont été prononcés, afin de mieux apprécier ce qui a été fait et le chemin qu'il nous reste à parcourir en suivant les guides éclairés de l'Europe de demain.

A. PELLEVAULT-GINI

M. Churchill et l'armée européenne

« L'Europe unie est le pilier indispensable de la paix du monde » avait dit M. Winston Churchill à la réunion du Mouvement d'unité européenne de l'Albert Hall, le 21 Juillet. Mais le 11 août à Strasbourg, il commençait son discours en déclarant que si cette idée a fait beaucoup de chemin, il n'en reste pas moins « plusieurs points à régler encore entre nous ». L'un d'eux est la création définitive d'un Parlement Européen. « J'ai toujours pensé — a dit M. Churchill — que la réalisation du Parlement Européen, doit être graduelle et naître des faits, des événements et des impulsions plutôt que de l'élaboration d'une constitution. Ou bien nous donnerons à l'Europe la preuve de ce que nous valons, ou bien nous échouons. Nous ne fabriquons pas une machine, nous faisons croître une petite plante . . . »

Nous sommes invités à approuver l'action des Nations Unies en Corée et à proclamer notre « complète solidarité » avec la résistance à l'agression dont le fardeau est actuellement supporté par les Etats-Unis, mais qui nous englobe tous. Personne ne peut douter de ce que sera notre réponse, ni

7-28 AOUT 1950

du fait que l'Assemblée fera tout le possible pour soutenir la cause de la liberté et de la légalité, aujourd'hui exposée au défi le plus grave. Mais quelle est notre position dans ces terres souriantes et ces villes qui portent encore les cicatrices de la guerre, au milieu de leurs habitants si riches de traditions, de vertus et de gloire, s'efforçant de se relever des conséquences d'un passé tragique?

Le Comité des Ministres nous invite virtuellement par son message à considérer dans son sens le plus large les aspects militaires de notre position. Il serait certainement futile et absurde d'essayer de discuter de l'avenir de l'Europe et de ses relations avec les affaires mondiales et l'Organisation des Nations Unies, si cet aspect prédominant était arbitrairement exclu. Presque tous les orateurs que nous avons entendus, y compris les deux socialistes anglais, ont pénétré sur ce territoire jusqu'ici interdit, et son occupation effective par l'Assemblée est devenue maintenant un fait accompli.

Je suis très heureux que les Allemands et leur problèmes particuliers partagent ici nos dangers et augmentent notre force. Ils auraient dû être ici l'an dernier. Une année a été perdue, mais il n'est pas encore trop tard. Il n'y aura pas de renaissance en Europe, ni de sécurité ou de liberté pour aucun d'entre nous, si nous ne sommes pas tous unis fermement. Je demande à cette Assemblée d'assurer à nos amis allemands que nous tenons leur sécurité et leur liberté pour aussi sacrés que les nôtres. J'ai entendu dire que si tous les Allemands, sauf les communistes, devaient être armés, ce pourrait être le prétexte d'une guerre préventive de la Russie. Croyez-moi, les desseins longuement calculés du Gouvernement soviétique ne seront pas influencés par des événements de cet ordre. Il n'y a aucun doute que nous sommes tous dans le plus grand péril. La liberté et la civilisation de l'Europe occidentale sont menacées par l'agression communiste russe et son puissant armement. Les forces soviétiques, divisions, forces aériennes et chars d'assaut dépassent les forces de l'Union Occidentale dans la proportion de 7 contre un. Ce sont là de terribles réalités et il est prodigieux que nous siégeons dans notre Maison d'Europe, discutant calmement de nos plans pour le bonheur futur et la concorde de nos peuples, leur idéaux moraux et culturels.

En tous cas cela vaut mieux que de nous laisser prendre par la panique. Le danger naturellement n'est pas nouveau. Il découle du fait qu'après la guerre les démocraties occidentales désarmèrent et dispersèrent leurs forces, tandis que la dictature du Kremlin maintint de gigantesques armées prôdant, par tous les moyens, à leur réarmement. Il y a deux ans le Pacte d'Union Occidentale fut signé et un grand nombre de comités furent créés, qui ont, comme l'ont dit *M. Reynaud* et d'autres orateurs, discuté jusqu'à maintenant. D'imposantes conférences ont été tenues entre des chefs militaires et des experts, et l'arrogante façade du front occidental a été déployée par les gouvernements responsables de notre sécurité. En fait, toutefois, à part l'établissement d'une base de bombardement en Angleterre, rien n'a été fait pour donner une protection effective à nos peuples contre la menace d'assujettissement ou de destruction par les armées communistes russes. Moi-même et d'autres avons donné tous les avertissements possibles, mais, comme par le passé, ils tombèrent dans des oreilles inattentives ou servirent à nourrir de fausses accusations de propagande de guerre.

Or, soudain l'éclair coréen et le conflit qui l'a suivi ont donné au monde libre tout entier la perception aiguë et véhémement du danger et bien des mesures ont été proposées, qui, si elles avaient été prises il y a deux ans, eussent au moins porté des fruits. En fait elles n'auraient qu'à demi comblé nos besoins. Je ne doute pas qu'à mesure que le sentiment du danger mortel que nous courons s'accroît, il éveille l'instinct de conservation qui est le fondement de toute humaine existence. Le socialiste britannique *M. Edelman* nous a rappelé que le potentiel défensif des nations libres repose sur une immense supériorité en acier, huile, aluminium et autres matières premières, mais une grande partie de ces richesses pourrait devenir la proie de l'agresseur si nous étions battus. *M. André Philip* a dit que « la France ne veut pas être à nouveau libérée ». Après une période d'occupation communiste russe, il ne resterait pas grand chose à libérer comme *M. Reynaud* l'a fait remarquer. La liquidation systématique de tous les éléments hostiles au communisme laisserait bien peu de chose qui pourrait être reconnu par les sauveurs ou les survivants.

Nous n'avons pas, dans cette Assemblée, de pouvoirs exécutifs ou de responsabilité, mais nous avons le devoir de vous donner avertissements et conseils

. . . « *Il faut créer, et le plus rapidement possible, un front défensif réel en Europe* ». La Grande-Bretagne et les Etats-Unis peuvent envoyer des forces imposantes sur le continent. La France peut faire revivre sa célèbre armée. Nous souhaitons la bienvenue à nos camarades italiens. Tous - Grèce, Turquie, Hollande, Belgique et Pays Scandinaves, tous doivent porter leur part du fardeau. Courage et unité doivent nous inspirer et diriger les puissantes énergies de nos Gouvernements vers des mesures de défense solides et adéquates ».

. . . « *Ceux qui servent des causes suprêmes ne doivent pas considérer ce qu'ils ont à obtenir, mais ce qu'ils peuvent donner* ».

. . . « Comme je l'ai déjà dit, cette Assemblée n'a aucun pouvoir pour agir, et nous ne cherchons pas à relever les Gouvernements responsables de leurs devoirs. Nous devons toutefois faire connaître nos convictions communes. Nous devons adresser,

de la Maison d'Europe, un message de confiance et de courage au monde entier. Non seulement nous devons réaffirmer, comme il nous a été demandé, notre fidélité aux Nations Unies, mais nous devons faire un geste pratique et constructif en nous déclarant en faveur de la création d'une Armée européenne sous un commandement unifié, et à laquelle chacun de nous aura à apporter sa contribution. En conséquence, je vous propose la résolution suivante :

« L'Assemblée, pour exprimer sa dévotion au maintien de la paix et sa résolution d'appuyer l'action du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour la défense des peuples pacifiques contre l'agression, demande la création immédiate d'une Armée Européenne sous un contrôle démocratique européen unifié et agissant en complète coopération avec les Etats-Unis et le Canada »

. . . « Telle sera la plus grande contribution que nous pourrions apporter à la sécurité et à la paix du monde. Allons donc de l'avant tous ensemble, sûrs au moins d'avoir fait notre devoir ».

L'EUROPE DOIT S'UNIR OU PERIR

Après la parole enthousiaste du grand Anglais, ce que l'on attendait peut-être avec le plus d'impatience, à Strasbourg, c'était celle des délégués Allemands. Quelle allait être leur attitude, sauraient-ils — et voudraient-ils — apporter leur contribution à l'oeuvre commune, dans quelle mesure et dans quel esprit ? On a dit que les premiers jours de la session, une certaine contrainte semblait peser sur eux. Mais cette impression s'effaça vite, d'une part l'accueil simple et cordial qui leur fut fait et, d'autre part, la modération et le bon sens dont firent preuve leurs orateurs, ne tardèrent pas à créer entre eux et l'Assemblée le climat de sympathique entente que tous désiraient. Les déclarations de *M. Konrad Adenauer* confirmèrent la volonté de l'Allemagne occidentale de collaborer à l'union européenne :

« Nous espérons — a-t-il dit — que la nécessité de l'unanimité dans le Comité des Ministres sera abolie et que l'Assemblée Consultative pourra acquérir de véritables pouvoirs législatifs. Seulement ainsi les Etats européens pourront agir à l'unisson... La grande majorité des Allemands a, à travers la souffrance et l'aigre expérience, compris que l'Europe doit s'unir ou périr. Un grand Français, soldat et homme d'Etat, le *Maréchal Lyautey*, a dit une fois qu'une guerre entre les nations européennes est une guerre civile. Nous ne pouvons pas plus

longtemps nous permettre le luxe de ces guerres civiles. Pas plus que nous ne pouvons nous permettre de chercher le salut de nos économies isolés les uns des autres. Essayer de le faire ne nous conduirait qu'au chaos et au désordre. Nos amis américains qui ont souvent prouvé qu'ils sont de meilleurs Européens que nous-mêmes, nous pressent de nous unir dans notre propre intérêt comme dans le leur. Ils désirent, au prix de grands sacrifices personnels, nous aider à bâtir une demeure assez spacieuse pour que nous puissions tous y vivre. Ils ne désirent pas supporter davantage une douzaine et plus de nationalismes européens. Nous ne pouvons pas nous permettre de mépriser leurs conseils ».

A son tour, le 15 août, *M. von Brentano*, prenait la parole pour appuyer le plan Schuman et prendre position contre les réserves britanniques et l'aménagement *Macmillan* :

. . . « Avoir reconnu avec une conception hardie mais véritablement politique que nous devons prendre une nouvelle direction, voilà ce que la proposition faite par le Ministre des Affaires Etrangères de France, *M. Schuman*, représente d'original et de nouveau. La réalisation de l'idée européenne ne peut pas et ne doit pas consister à égaliser, d'une manière prudente, des intérêts nationaux opposés d'ordre politique ou économique. Tant que nous agirons ainsi nous élaborerons peut-être de bons

traités internationaux mais nous manquerons à ce qui est notre véritable tâche: L'intégration de l'idée européenne.

Nul parmi nous ne pense — et ceci est l'avis de tous mes amis allemands aussi bien que de toutes les délégations qui ont participé aux délibérations de Paris — à un cartel, à une organisation industrielle internationale ou à une Compagnie spécialisée. Cette branche des économies nationales doit au contraire être soumise à une autorité supra-nationale. Les tâches et les fonctions de cette autorité ne devront en aucun cas résulter d'une addition ou d'un cumul des fonctions que les différents pays lui cèdent. D'un vrai acte créateur une autorité devra être instituée qui représente dès le jour de sa création une vraie souveraineté supranationale ».

... « Ceci est la différence décisive entre le plan du Ministre des Affaires Etrangères de France, M. Schuman, et celui du Délégué britannique Mr. H. Macmillan différence que nous ne devons pas négliger. Jamais un Conseil ministériel ne pourra représenter une telle autorité et une telle souveraineté vraiment supra-nationales.

Néanmoins un Conseil Ministériel pourra très bien trouver sa place dans une telle construction nouvelle de l'ensemble de l'Europe basée sur le droit public et non sur le droit international, et ceci me paraît même être opportun et nécessaire ».

... « La Haute autorité devra également, pour l'application de ses décisions et décrets, se servir des institutions et des organes nationaux, par l'intermédiaire du Conseil ministériel.

Une telle Haute autorité supra-nationale devra être soumise en même temps à un vrai contrôle parlementaire. Dans ce but il faudra créer une Assemblée Commune pour le ressort de la Haute autorité. A la question de savoir si cette Assemblée devra uniquement avoir de pures fonctions de contrôle je répondrai par la négative. Mais on ne pourra renoncer ni à sa coopération aux décrets d'application ni à son influence parlementaire sur l'activité de la Haute autorité. Pour donner à cet organe une vraie autorité on devrait dès maintenant envisager de remplacer le plus tôt possible dans cette assemblée commune les représentants des parlements nationaux par des représentants élus directement par les peuples participants.

Une Cour Permanente devra comme partie intégrante de ces organes représenter la sécurité de l'organisation juridique. Je suis d'avis que, pour la création de la Cour Permanente la coopération de l'Assemblée Commune devrait être aussi garantie.

On pourrait se demander s'il n'est pas possible d'amalgamer toute cette construction juridique avec

le Conseil de Strasbourg ou la créer ici. Il me semble cependant que la différence quantitative et qualitative de ces deux organes soulève des doutes justifiés contre une telle solution.

J'espère et je désire que les négociations qui ont lieu à Paris se terminent bientôt. J'accueille avec faveur le vrai aspect dynamique de ces travaux et je suis décidé à le soutenir avec passion et volonté. Ne nous égarons pas dans la discussion de scrupules et de réserves. Je souligne ici encore ce qu'a dit le Ministre des Affaires Etrangères de France, M. Schuman: *Seul ne commettra pas de fautes qui n'agit pas* ».

Il y eut toutefois un problème au sujet duquel la délégation allemande parut avoir un point de vue bien personnel et irréductible: nous voulons parler du réarmement allemand. « Tant qu'il n'y aura pas un gouvernement européen — avait dit M. Schmid — il n'y aura ni armée européenne, ni réarmement allemand... Une armée européenne en l'absence d'une autorité européenne serait une simple armée de coalition soumise aux aléas d'un renversement des alliances. Il faut donc d'abord créer un Gouvernement européen, puis une armée européenne ». Mais là encore il apparut bien vite que ces objections — qui n'étaient peut-être pas sans fondement — étaient susceptibles de se rendre aux exigences d'une réalité que d'ailleurs tous désiraient affronter au mieux des intérêts communs.

M. Robert Schuman: Une autorité indépendante

L'une des questions essentielles sur lesquelles l'Assemblée devait se prononcer était bien entendu le plan Schuman au sujet duquel le Ministre français présentait, le 10 août un exposé dont nous donnons ci-dessous quelques extraits:

« Vous connaissez déjà notre proposition: un Traité signé par les pays participants et ratifié par leurs Parlements doit placer les industries du charbon et de l'acier sous une Autorité commune. Cette Autorité édictera les règles générales pour assurer la création d'un marché unique pour ces produits, sans restriction de quantités ou de tarifs. L'Autorité veillera à ce que ces règles soient appliquées et en même temps à ce que la production augmente tandis que les prix seront maintenus aussi bas que possible. Tels sont nos buts.

Ce système présente deux caractéristiques essentielles: une Autorité indépendante et le marché unique. Examinons-les tour à tour.

Que sera cette Autorité ?

Disons d'abord ce qu'elle ne sera pas — au moins dans les intentions du Gouvernement Français.

Elle ne sera pas un Comité des Ministres ou de Délégués des Ministres . . .

. . . L'Autorité commune sera un organisme qui ne représentera ni les intérêts privés ni des groupes d'intérêts. Elle ne sera donc pas un cartel ni l'organe d'une alliance industrielle, ni un mouvement de défense syndicale. L'Autorité aura pour tâche de préserver l'ensemble des intérêts de tous les pays associés, ceux du consommateur aussi bien que du producteur, ceux des travailleurs non moins que des dirigeants.

L'Autorité ne sera pas purement et simplement un Comité ou une assemblée de directeurs. Elle sera une institution autonome et par conséquent dotée de responsabilités propres . . . En dépit de son origine contractuelle l'autorité exercera ses pouvoirs par une libre appréciation des besoins et des possibilités, mais toujours dans les limites de son Statut . . . L'Autorité ainsi créée sera le premier exemple d'une institution supranationale indépendante . . .

. . . « *En ce qui me concerne j'accepte le principe de la renonciation des droits à la souveraineté non comme une fin en lui-même, mais comme une nécessité, comme le seul moyen à notre disposition pour surmonter l'égoïsme national, l'antagonisme et l'étroitesse de vue qui sont notre mort*

Ainsi les nations participantes accepteront à l'avance la notion de soumission à l'Autorité qu'elles auront créée et dans les limites qu'elles auront elles-mêmes fixées ».

La spirituelle éloquence de M. Macmillan

On sait que cette fautive Autorité, qu'elle soit qualifiée d'Autorité « commune » ou « suprême » ou « supra-nationale » ou plus simplement de « Haute Autorité » est la pierre d'achoppement du plan Schuman en ce qui concerne la Grande-Bretagne. On sait aussi que les conservateurs britanniques, justement préoccupés de la menace de scission que l'opposition labouriste faisait peser sur l'Assemblée, se firent les médiateurs entre l'Île et le Continent. C'est ainsi que M. Macmillan prononça le 14 août, une allocution pour défendre et justifier le point de vue britannique tout en essayant de concilier les deux thèses.

. . . « Pour la grande majorité des Européens, l'aspect le plus significatif de l'initiative de M. Schuman a un caractère politique. Ce n'est pas, essentiellement, une conception industrielle ou économique. C'est un grand dessein pour la nouvelle Europe. Ce n'est pas simplement l'une des pièces d'une ingénieuse machine. C'est une conception ré-

volutionnaire et presque mystique. C'est peut-être parce que le gouvernement Britannique n'a pas apprécié cet élément du plan Schuman, qu'il y a eu tant de malentendus tragiques ».

. . . « Quand je pris connaissance des télégrammes échangés entre Londres et Paris: notes, aide-mémoires, démarches, tout cet attirail rouillé de l'armement diplomatique déployé avec solennité entre l'Angleterre et la France, je fus surpris et réellement peiné. Après une alliance de près d'un demi-siècle, après tant de souffrances supportées ensemble et tant de triomphes partagés, nous aurions pu nous comporter comme des partenaires et des frères, plutôt que comme les acteurs d'un menuet diplomatique ».

. . . « Néanmoins mieux vaut examiner les possibilités de l'avenir plutôt que de déplorer les erreurs du passé.

Tous ceux qui ont quelque expérience des négociations, officielles ou officieuses, reconnaîtront qu'il existe certaines différences fondamentales dans la façon d'aborder un problème entre ce que j'appellerai pour plus de commodité le point de vue Anglo-Saxon et le point de vue Continental.

. . . La tradition continentale aime raisonner *a priori* — du haut en bas — des principes à leur application pratique. C'est la tradition de St. Thomas d'Aquin, de la Scholastique et des grands penseurs européens. Nous aimons argumenter *a posteriori*, de bas en haut, en partant de l'expérience pratique. C'est la tradition de Bacon et de Newton. Appliquez ces considérations au plan Schuman: il nous est naturel de dire: « Voyons ce que nous avons à faire ensemble. Quand nous aurons éclairci ce point, nous créerons un Comité et rédigerons les règlements ». Vous êtes prêts à dire (du moins nous semble-t-il à nous): « La première chose, c'est d'avoir les Comités. Les Comités rédigeront les règlements. Puis les Comités décideront de ce que nous avons à faire ensemble ».

L'expression « en principe » fait frissonner d'horreur tout Anglo-Saxon. Naturellement les Écossais (qui sont les intellectuels britanniques) savent qu'il n'y a pas de quoi avoir peur. On doit tout accepter « en principe », s'asseoir autour de la table, et entamer les discussions.

. . . « Une chose est sûre: notre peuple ne donnera à aucune « autorité supra-nationale » le droit de fermer nos mines ou nos usines. Nous ne permettrons à aucune autorité supra-nationale de mettre un grand nombre de nos travailleurs en chômage à Durham, dans les Midlands, dans le Pays de Galle ou en Ecosse.

. . . « C'est M. Schaefer, je crois, qui a observé

que jamais l'Europe n'a été unie depuis le fatal partage du grand héritage des fils de Charlemagne. Or, c'était il y a bien longtemps. Mais il est curieux de constater, si l'on regarde l'Europe, que l'Europe libre d'aujourd'hui est exactement la même que celle de Charlemagne. Si vastes ont été les conflits, si profondes les blessures, si souvent répétées et si récentes, que les peuples d'Europe aspirent naturellement à la sécurité et à la paix. Si l'intégration industrielle pouvait leur donner la paix il y a bien peu de sacrifices qu'ils ne seraient prêts à faire — ou tout au moins à envisager — pour la réaliser. En outre, si brutales ont été les convulsions politiques, si nombreux les changements de régime, si fréquentes les révolutions, si instables les systèmes politiques à l'intérieur des nations, qu'elles voient naturellement sécurité et stabilité dans l'instauration d'une autorité supra-nationale. Elles espèrent jeter ainsi les bases solides d'un édifice continental durable et qui ne saurait crouler, moins fragile que n'importe quelle organisation dépendant de gouvernements nationaux changeants et éphémères. Elles espèrent bâtir sur le roc d'une autorité supra-nationale et non sur le sable des accords gouvernementaux.

Cette conception séduit les intelligences modernes pour diverses raisons. Dans la réaction contre la faiblesse démocratique, les hommes ont vu leur salut dans les technocrates. Il n'y a rien de nouveau en cela. C'est aussi vieux que Platon. Mais sincèrement, du point de vue britannique il n'y a rien en cela d'attirant. Nous ne sommes pas épris de bureaucratie. Nous en avons eu une dose suffisante récemment. Nous nous méfions des technocrates. Nous n'aimons pas beaucoup les révolutions administratives. Nous n'avons pas rejeté les droits divins de la royauté pour tomber sous les droits divins des experts. D'après ce qu'ont dit bien des orateurs — et en particulier mon ami *M. Maurice Schuman* — ce n'est pas seulement là un point de vue britannique. Il est partagé par tous ceux qui sont attirés vraiment par la démocratie et les institutions parlementaires ».

... « Comment allons-nous donc concilier ces diverses tendances et trouver une base de comparaison entre ces différentes impulsions? Eh bien tout d'abord il s'agit de nous comprendre... peut-être le résultat le plus appréciable du Mouvement Européen et de l'Assemblée Consultative est-il que nous essayons de nous comprendre les uns les autres, ce que nous n'avons jamais fait auparavant; nous sommes tous en train d'apprendre; et il y a beaucoup à apprendre ».

... « Nous préférons une autorité gouvernemen-

taile à une autorité d'experts... nous avons par conséquent proposé un Comité Ministériel... que nous mettons en liaison avec le Comité des Ministres du Conseil d'Europe. Nous demandons par conséquent des rapports et débats périodiques à l'Assemblée Consultative d'Europe ».

... « Nous proposons (pour chaque nation contractante) le droit de se retirer après avertissement, et le droit correspondant d'exclusion... ».

... « Même si la guerre est écartée — surtout si elle est écartée — la période crépusculaire de brouillard et d'obscurité pourra se prolonger longtemps avant que nous ayons l'espoir d'une aube radieuse. Peut-être y aura-t-il au sein de tant de misère, quelques compensations. Car la structure provisoire que nous aurons ainsi réalisée — si elle fonctionne, sera devenue permanente. La pratique nous aura amenés aux principes. Nous aurons fait l'Europe sans le savoir. Je reconnais que cette méthode sanctionnant les séries d'improvisations conçues dans un accès de distraction, serait particulièrement agréable à mes compatriotes. Mais si elle est efficace, n'est-il pas aussi logique de l'appliquer? Si nous pouvons ainsi sauver l'Europe, tout en faisant l'Europe, nous aurons tous, avec des moyens différents, fait notre devoir ».

Les propositions de M. Guy Mollet

Nous reproduisons ci-dessous la partie essentielle de l'allocation prononcée le 17 Août par *M. Guy Mollet*.

« Quel est le but du Conseil de l'Europe tel qu'il est créé ?

Il rassemble 15 pays dont les opinions publiques, les parlements, les gouvernements ont pris des positions très diverses et ont à tenir compte de particularités spéciales que chacun ici connaît bien. Et le Conseil veut les rassembler en vue d'une association plus étroite.

Sa vocation est donc de trouver les moyens de rendre évidente et de faire entrer dans la réalité cette association plus étroite.

On a dit, au cours de débats récents, que la situation internationale rendait indispensable le progrès plus rapide. Je suis d'accord.

On a fait valoir la peur de l'agression qui s'est emparée d'une partie importante des populations d'Europe. Mais la peur, si on veut l'admettre comme mobile supplémentaire à la nécessité d'unir l'Europe, ne doit pas être la panique qui conduit à la dispersion des efforts et à l'éclatement des organismes déjà existants

Nous partageons tous l'angoisse des lendemains. Nous savons tous ici la nécessité de nous unir pour vivre si nous ne voulons être unis dans la mort.

Nous n'oublions pas que la peur a souvent engendré la guerre. Mais nous savons que, par contre, le refus de se laisser aller à la peur peut être le commencement de la paix ».

« Voilà donc notre premier objectif; déterminer les voies par lesquelles l'union de l'ensemble de l'Europe sera renforcée.

Pour cela, notre Commission propose diverses suggestions pratiques, relatives notamment aux organisations existantes (O.E.C.E. Traité de Bruxelles) et aux organisations régionales existantes ou à créer.

Mais, nous dit-on, des progrès plus rapides peuvent être obtenus si l'on ne procède à des accords qu'entre quelques nations

Ici, deux aspects à noter :

— utilité de l'accord partiel toutes les fois qu'il répond à des situations particulières résultant du voisinage, de conditions sociales semblables, etc. . . . (Scandinavie, Grèce et Turquie, etc.);

-- le danger que représenterait une entente régionale limitée. Evoquer réponse des organisations agricoles et industrielles consultées: *l'équilibre est plus facile à trouver entre un grand nombre de nations qu'entre quelques-unes, non forcément complémentaires.*

Exemples du sort malheureux de « Frialux », difficultés du Benelux, de l'union douanière franco-italienne, etc.

Donc, deuxième principe: assouplir la procédure de réalisation de l'union, mais sans rien faire qui compromette l'union de l'ensemble de l'Europe.

Alors que la menace stalinienne s'est révélée, n'oublions pas que l'union militaire nécessite aussi une union économique et politique de toute l'Europe.

C'est ce que devrait solennellement affirmer cette Assemblée.

Ce n'est pas en cherchant à durcir les oppositions entre représentants de pays différents, en amenant la création de « blocs nationaux » dans l'Assemblée que nous servirons utilement le progrès vers l'Europe.

Je passerai plus vite sur les propositions pratiques, que vous connaissez déjà. Elles se ramènent au schéma suivant:

1) créer un organisme intergouvernemental unique, où toutes les nations d'Europe seraient représentées, et qui aurait autorité ou droit de supervision sur les organisations existantes et sur les accords partiels.

Cet organisme serait un « Conseil » des Ministres

des Affaires Etrangères, à compétence générale (politique, économique, sociale, culturelle, etc.).

Il résulterait notamment de la fusion du « Conseil » de l'O.E.C.E. et de notre « Comité des Ministres ».

Il assurerait la coopération de l'Europe — dans son ensemble — et de l'Amérique.

Il superviserait les accords partiels.

2) assurer un contrôle parlementaire européen de cet organisme.

Difficultés actuelles du contrôle « en ordre dispersé » que peuvent réaliser les Parlements nationaux.

Ce contrôle serait assuré par l'établissement d'une liaison étroite entre l'Assemblée Européenne et les Parlements nationaux.

Les débats essentiels de cette Assemblée devraient fournir la base et des éléments d'information de débats dans les Parlements.

D'autres mesures pratiques vous sont suggérées pour renforcer l'efficacité de ce contrôle, et notamment que l'Assemblée soit saisie de Rapports réguliers d'activités émanant des organismes intergouvernementaux ou régionaux. Je crois que semblable chose vient d'être proposée pour la Haute Autorité du Charbon et de l'Acier.

L'opinion publique devrait être étroitement associée à cette construction sur les suggestions que vous présente à cet effet notre Secrétariat Général, à notre demande (mesures pratiques pour rendre sensible l'Union Européenne et efforts d'information dans chaque pays).

3) encourager les accords partiels qui ne nuiraient pas à l'union de l'ensemble de l'Europe.

Et pour cela, nous proposons un assouplissement des modes de votation au Comité des Ministres pour que des accords partiels puissent être débattus et conclus dans son cadre.

Cette mesure peut paraître de simple procédure. Sa valeur symbolique est très grande. Réellement appliquée, elle aurait peut-être facilité l'extension de certains accords dont nous continuons d'espérer qu'ils ne seront pas purement continentaux ».

Abandonner ceux qui ont peur

... « Pour sauver la paix — a dit M. André Philip — deux conditions sont nécessaires.

1) L'Europe doit s'unir avec plus de rapidité qu'on ne l'a cru possible jusqu'à maintenant. Une Europe fractionnée en 18 nations, est une proie facile pour l'agression communiste; et la Russie ne perdra pas l'occasion de provoquer l'Europe aussitôt que possible. Il est nécessaire que l'Europe s'unisse

économiquement, militairement et politiquement, dans les plus brefs délais si elle veut assurer son salut.

2) Cette Europe ne doit pas être isolée, elle doit se joindre à la communauté atlantique des peuples libres et coordonner les efforts de tous ceux qui veulent résister à l'agression soviétique.

Je le répète le temps presse. Nous ne pouvons nous contenter des méthodes utilisées jusqu'à maintenant. Si la Russie nous surprend, tous nos efforts auront été vains. Il vaudrait mieux nous unir, en une Fédération européenne d'abord, tous ceux qui sont disposés à le faire, et retrouver les autres dans la communauté atlantique, plutôt que d'accepter les délais et les demi-mesures dans l'espoir de réaliser une unité impossible.

Le plan Schuman a marqué un progrès décisif sur la voie de cette Europe unie. Utilisant des méthodes fonctionnelles, il s'attaque au plus grave problème de notre époque, celui de l'organisation publique des industries du charbon et de l'acier.

Si cette expérience réussit, elle sera infailliblement suivie par une organisation analogue pour l'électricité, les transports, l'agriculture et d'une façon gé-

nérale par la coordination des investissements des grandes industries européennes. Pour que le plan Schuman réussisse, il doit créer une constitution pour une autorité supra-nationale européenne fonctionnant à la majorité des votes. Sans cela il ne sera qu'une vague organisation de contrôle, paralysée dès le début, et qui favorisera la reconstitution d'un cartel international du charbon et de l'acier.

Il est nécessaire que cette autorité supra-nationale soit responsable devant une organisation démocratique européenne, de préférence l'Assemblée de Strasbourg, qui aura le pouvoir à la majorité des votes d'exclure des membres de l'autorité supra-nationale. Au sein de cette autorité, les travailleurs doivent être effectivement représentés.

La situation devient plus grave de jour en jour, les problèmes à affronter de plus en plus sérieux. Mais pour la première fois nous sommes réellement engagés dans la création d'une nouvelle Europe.

Nombre d'entre nous sont décidés à mener cette expérience à bonne fin, même s'il est nécessaire d'abandonner ceux qui hésitent et ceux qui ont peur, ceux qui ne sont pas décidés à accepter avec nous les obligations nécessaires».

«Renforcer l'Assemblée», demande M. Stefano Jacini

... « La période des affirmations de principe est finie. Notre tâche aujourd'hui consiste à hâter autant que possible, à travers la réalisation pratique de ces principes une mobilisation spirituelle des peuples qui leur permettra de jouer effectivement le rôle qui leur revient dans un système de défense mondial de la civilisation occidentale contre une menace de jour en jour plus pressante et qui comporte un danger mortel.

Devant un monde qui discute et une Assemblée des nations qui n'ont pas encore réussi à s'organiser et à se comprendre, se dresse une masse compacte, guidée par une Puissance inflexible et sans scrupules, et qui affirme hautement ses aspirations à la domination universelle. Nous qui, l'an dernier, pouvions encore nous leurrer de rêves académiques et sourire de chimères plus ou moins utopiques, nous nous trouvons, en des circonstances brutales, en face de réalités incontestables.

... « L'Italie, considérant toutes les difficultés et les anxiétés de chaque nation, a toujours préconisé la réalisation graduelle et démocratique d'une solution fédérale intégrale, et c'est dans ce but qu'elle a toujours miré à ce que le Comité des Mi-

nistres et l'Assemblée Consultative soient dotés de pouvoirs toujours plus grands et plus réels, afin que l'un et l'autre puissent prendre des mesures concrètes qui auraient — moralement tout au moins — la valeur de lois internationales.

... « Son attitude en conséquence est bien claire : tout ce qui tend à écarter les difficultés et à éclaircir les malentendus qui se dressent sur la voie de la réalisation de ce programme, aura l'appui des représentants italiens.

... « Aucun sacrifice ne nous apparaîtra trop grand, pourvu que l'Europe, à la fin, puisse vivre ».

La commémoration de Petkov à Rome

Le dimanche 24 Septembre, dans l'Eglise Orthodoxe de Rome une messe de Requiem a été célébrée en mémoire de l'ex-leader de l'opposition bulgare, Nikola Petkov, pendu sur l'ordre du gouvernement communiste de Sofia, pour avoir défendu la cause de la liberté.

Ont participé à la cérémonie, outre la colonie bulgare de Rome, les délégués de tous les Pays opprimés.

L'Ambassade des Etats-Unis était représentée par M. Outerbridge Horsey, Premier Secrétaire.

LE CAS SHIPKOV

Documents publiés par le National Committee for Free Europe

Des hommes de tous les milieux et de tous les Pays ont depuis longtemps apporté des témoignages dignes de foi au sujet des méthodes employées par les Soviétiques pour extorquer à leurs victimes des « confessions » aussi détaillées que dénuées de fondement.

A la longue liste de ces témoignages, vient s'ajouter celui de *Michael Shipkov* qui faisait partie du personnel de la Légation américaine de Sofia et qui fut arrêté en août 1949 par la « Milice de Sécurité » bulgare, ou police secrète. Après avoir signé la fausse confession qui lui avait été arrachée, *Michael Shipkov* dut promettre à ses bourreaux de retourner à la Légation pour leur servir d'informateur. A peine libre, il s'empressa de rédiger le récit des heures qu'il venait de vivre, et de démentir les faux aveux qui lui avaient été extorqués. Ce récit, ainsi que tous les documents qui concernent cette affaire sont publiés intégralement dans la brochure intitulée « *Break-down* » qui vient d'être éditée par le National Committee, et dont nous donnons ci-dessous le compte-rendu.

Michael Shipkov fut arrêté en plein jour, à 2 heures de l'après midi, comme il sortait de la Légation, et « interrogé » durant 27 heures consécutives. On lui déclara immédiatement qu'il est un espion, un traître, un saboteur de son Pays, un ennemi. On l'avertit à plusieurs reprises que ses dénégations ne servent à rien et qu'il ne doit pas lasser la patience des « enquêteurs ». Néanmoins, il ne se passe rien de particulièrement notable jusqu'à 9 heures du soir. A ce moment, les allusions et les accusations se font plus précises. On lui cite des noms, en particulier celui de son frère qui a refusé de travailler pour la Milice de Sécurité, et qui fut frappé en pleine rue jusqu'à complète insensibilité. Brusquement, on lui ordonne de se tenir debout devant le mur à une distance qui lui permette tout juste de le toucher de la pointe des doigts, les bras tendus. Puis on le fait reculer de quelques centimètres, les talons

au sol, tout en continuant à toucher le mur de la pointe d'un doigt de chaque main. C'est dans cette position que l'interrogatoire va continuer, incessant, continu, sans lui laisser le temps d'ordonner ses idées. Au début, cette posture ne lui paraît pas spécialement pénible, et ne l'impressionne pas particulièrement. Mais le temps passe, les questions se succèdent, désespérantes, fallacieuses, inutiles : toute la mise en scène paraît une farce monstrueuse dont il est le jouet impuissant. « Je me rappelle — dit *Michael Shipkov* — que les muscles de mes jambes et de mes épaules commencèrent à être pris de crampes et de tremblements, que mes deux doigts commencèrent à fléchir sous la pression forcée, à s'engourdir et à devenir douloureux. Je me rappelle que j'étais trempé de sueur, et que je sentais venir l'évanouissement. Si J'essayais de substituer un doigt à un autre, j'étais immédiatement rappelé à l'ordre. Aucune attention n'est accordée à la souffrance, il n'y a pas d'espoir qu'on ait pitié de vous. Et quand le tremblement augmenta au point que je m'évanouis, on me fit asseoir... J'eus quelques minutes de répit, je repris mon souffle, épongeai mon visage, mais quand je balbutiai de nouveau mon innocence, ce fut encore le mur... ».

On lui permet de s'asseoir et d'allumer une cigarette. « A ce moment -dit-il- je crus que j'avais enduré le pire, que j'allais leur dire que j'étais un espion et un traître,

et qu'on allait me jeter dans une cellule ». Et après ce qu'il a vécu, cette perspective lui paraît presque désirable. Mais il n'en est rien : « ce fut une pénible surprise de réaliser mon erreur. L'interrogatoire reprit ininterrompu... Et si j'étais sur le point de m'arrêter et d'invoquer la fatigue, ou le manque de mémoire, ou de demander un peu de repos — le mur encore et encore et les coups... Et je me souviens que je continuais, haletant, à parler sans arrêt tout en me sentant complètement anéanti ». Le plus épouvantable, ce n'est pas ce mensonge monstrueux qui lui est arraché mot à mot, mais l'avilissement systématiquement recherché de la victime : « ... ils n'étaient pas particulièrement intéressés par ce que je leur disais. On aurait dit que le but final était de me briser complètement, de m'enlever toute possibilité de penser par moi-même ou de vouloir, de m'arracher tout sentiment de dignité personnelle ».

En face de ces êtres qui ne semblent avoir plus rien d'humain que les facultés de raisonner et de vouloir systématiquement, au mépris de toute morale et de tout sentiment, la résistance est vaine, puérile. Telle est, sans aucun doute, la constatation qui brise les volontés les plus fortes, désarme les plus énergiques.

Plus de 24 heures après son arrestation, dans la soirée du dimanche, *Michael Shipkov* leur a — selon ses propres paroles — « donné complète satisfaction ».

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA"

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS:

Italie	Lires 1000	Etranger . .	Dollars 3,—
Abonnement d'honneur	„ 5000	Abonnement d'honneur	„ 10,—

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo